

CQP Organiser les travaux sur cordes

RS5478 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	230s, 230r, 230m
Formacode(s)	31701, 22274
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3107 — Bâtiment et travaux publics
Date d'enregistrement	17/06/2021
Date d'échéance	28/08/2024

Certificateur(s)

CPNE conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics**FRANCE TRAVAUX SUR CORDES · SIRET : 79457083800019**

Partenaires habilités

8 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 7 à former et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ATOUTCORDE	49319633100042	Former
CAIRN FORMATION	83115761500012	Former
DIMENSION CORDE	53830259700033	Former
FORMACAD	82120802200011	Former
FORMACAN	48974915000012	Former
FORMARE	79883605200026	Former
FRANCE TRAVAUX SUR CORDES	79457083800019	Organiser l'évaluation
PROMETHEE CONSEIL	50256737300035	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les entreprises spécialisées en travaux d'accès difficiles, réalisés sur cordes, ont besoin d'organiser les travaux en s'appuyant sur des compétences managériales, administrative et QHSE. Ces compétences nécessitent de maîtriser l'environnement technique et réglementaire. Selon la taille et l'organisation de l'entreprise, ces compétences peuvent être celles du chef d'entreprise, du chef de chantier, du conducteur de travaux, du chargé d'affaires, du responsable sécurité.

Ces entreprises exercent dans différents secteurs d'activités et notamment les Travaux Publics, le Bâtiment, l'Industrie.

La maintenance des bâtiments et infrastructures et la sécurisation des voies de circulation notamment dans les zones où le relief est important, et dans une période où les aléas climatiques sont nombreux, a permis une progression permanente du métier dans les secteurs d'activité cités.

Les emplois se répartissent sur le territoire national, mais ont tendance à se concentrer sur les zones de forte urbanisation, dans les zones industrielles, ou en milieu naturel montagneux ou dont le relief est difficile pour les voies

d'accès.

L'expertise d'un CQP OTC peut être mise en œuvre à différentes étapes de la réalisation des travaux. En amont, la réalisation d'une étude préalable comparée est nécessaire afin de justifier du recours à ces techniques. Cette étude exige notamment de s'appuyer sur une veille réglementaire et technique. Les travaux doivent être réalisés avec une maîtrise et une traçabilité des compétences, des matériels, des équipements, liés à des modes opératoires établis et validés par la direction, et qui comprennent également les situations d'évacuation d'urgence du chantier, et/ou de secours. En aval du chantier, la collecte des retours d'expérience, l'analyse et le traitement de ces informations, sont indispensables pour le processus d'amélioration continue des entreprises. Par ailleurs, il est indispensable de connaître et de savoir solliciter les organismes préventeurs institutionnels lorsque cela s'avère nécessaire.

Ce CQP est une qualification complémentaire à plusieurs métiers tels chef de chantier, responsable des travaux, conducteur de travaux, chargé d'affaires, et tout autre personne sur délégation du chef d'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Recueillir les données internes à l'entreprise notamment les retours d'expérience

Consulter les organismes de la sécurité et de la prévention

Réaliser l'évaluation préalable comparée des moyens d'accès

Analyser les modes opératoires d'accès en hauteur des prestataires et sous-traitants

Formaliser les modes opératoires d'interventions sur cordes

Phaser l'équipement des postes de travail et du chantier

Analyser les différents risques liés aux travaux sur cordes

Définir les mesures de prévention

Caractériser les éléments nécessaires au processus d'évacuation et de secours

Anticiper l'aménagement du poste de travail

Contribuer au respect de la procédure de contrôle des EPI

Assurer une veille du marché des équipements et matériels

Diffuser les mesures de prévention préconisées

Veiller à la bonne intégration des modes opératoires

Contrôler la bonne gestion des amarrages et équipements définis

Contrôler les mesures de prévention en cours de chantier

Proposer des améliorations et compléments au processus d'évacuation et de secours

Valider la méthode de secours préconisée

Animer des groupes d'échanges

Rendre compte du suivi des travaux sur cordes auprès des personnes responsables

Accompagner la rédaction d'un retour d'expérience (RetEx)

Contribuer au processus d'amélioration continue de l'entreprise

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Décret 2004/924 du 1er septembre 2004 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur (Circulaire d'application 2005-08)

Note aux donneurs d'ordre et entreprises concernés par les travaux réalisés au moyen de cordes, co-signée par le Ministère du Travail et l'OPPBTB.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les conditions nécessaires à l'obtention du CQP OTC nécessitent une expérience préalable dans la spécialité des Travaux d'Accès Difficiles et plus particulièrement des Travaux Sur Cordes (TSC).

En charge de la conception des modes opératoires d'intervention, d'évacuation et de secours, de leur communication et de leur mise en œuvre sur chantiers, le candidat devra avoir pratiqué ou acquis par l'expérience les règles fondamentales régissant la profession des TSC. Les prérequis concernent essentiellement les principes fondamentaux en technique d'équipement et de progression en

hauteur et sur cordes, mais aussi d'évacuation et de secours. Ces compétences sont certifiées par les CQP de la spécialité (CQP Cordiste et CQP Technicien Cordistes) qu'il est préférable d'avoir préalablement obtenu.

L'ensemble de ces éléments seront renseignés dans la première partie du carnet de compétences accompagné des pièces justificatives ou certificats fournis lors de son envoi au SFETH/DPMC pour validation.

Une maîtrise suffisante de la langue française écrite et orale est obligatoire, ceci afin de comprendre les instructions (orales et/ou écrites) qui sont destinées au candidat et trouver dans la documentation technique et sécurité les informations qui pourront lui être nécessaires.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury de délivrance du CQP est paritaire et est composé de 4 personnes :

- 2 représentant.e.s du collège employeurs
- 2 représentant.e.s du collège salariés

Le jury peut valablement délibérer s'il y a un employeur et un salarié.

Les professionnels, membres du jury, sont mandatés dans le cadre du dispositif d'évaluation des compétences requises par la certification. Ils apportent l'expertise métier et la connaissance concrète des situations de travail.

Le Président du jury est désigné? par les membres du jury.

Base légale

Date de décision	17/06/2021
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/08/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	11	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS6550

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://www.cqpcordiste.fr/cqp-cordiste-3.asp>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5478/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	09/2023 – 09/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	10 525 €
Coût moyen par dossier	5 263 €
Durée moyenne	109 h
Période	08/2023 – 03/2024
France compétences	68 %
France Travail	19 %
Entreprise	13 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.